

## Australie : Nitschke marque un point pour l'euthanasie

**Author :** Jeanne Smits

**Categories :** [Divers Jeanne smits](#)

**Date :** 26 septembre 2011

Le Dr Philip Nitschke, promoteur du « kit euthanasique » au Nembutal (pentobarbital), vient [d'obtenir](#) de la *Therapeutic Goods Administration* (Agence du médicament australienne) le droit d'importer cette molécule en vue d'« aider à mourir » une femme du South Australia qui, selon le docteur-la-mort, souffre d'une maladie neuro-motrice.

La molécule sera importée d'Europe et le Dr Nitschke espère pouvoir la fournir à sa cliente au plus vite.

Il semble que l'affaire n'aille pas sans hypocrisie : le médecin a précisé que le médicament lui sera fourni avec des instructions précises. « Il doit l'aider à dormir. Si elle ne respecte pas ces instructions, elle saura que cela comportera des dangers significatifs. La patiente devra également signer une notification obligatoire indiquant qu'elle est consciente des risques associés à la prise de plus d'un cachet par nuit pour l'aider à dormir. »

La *Therapeutic Goods administration* a approuvé l'importation du Nembutal pour les patients de « catégorie A » dans deux Etats d'Australie (New South Wales et South Australia) : des patients dont l'espérance de vie est estimée à « quelques mois ». On imagine mal qu'il s'agisse seulement de leur fournir un somnifère...

Néanmoins le Dr Nitschke craint un « piège » : l'administration lui a notifié qu'en cas de non respect de la « bonne pratique médicale », il s'exposerait à une « action judiciaire ». Et donc, estime-t-il, à des poursuites pénales.

© [leblogdejeannesmits](#)

**[Réseau Riposte catholique.](#)**